

MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
MRC LA HAUTE-CÔTE-NORD
PROVINCE DE QUÉBEC

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Bergeronnes tenue à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 424, rue de la Mer le 15 juin 2026 à 18 h 30 sous la présidence de Luc Gilbert, maire.

Sont présents : Martin Simard, conseiller siège numéro 1
Hélène Simard, conseillère siège numéro 2
Christian Bernard Oyourou, conseiller siège numéro 3
Alain Gauthier, conseiller siège numéro 6

Sont absents : François Ancil, conseiller siège numéro 4
Hervé Gaudreault, conseiller siège numéro 5

Est également présente : Nicole Maltais, directrice générale et greffière-trésorière

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du maire ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ⁽⁵⁰⁷⁰⁾ ;
3. Attribution du contrat pour la construction d'un pavillon sanitaire ⁽⁵⁰⁷¹⁾ ;
4. Nomination des administrateurs au conseil d'administration de la Régie de développement du secteur de la Pointe-à-John ⁽⁵⁰⁷²⁾ ;
5. Période de questions ;
6. Fermeture de l'assemblée.

Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du maire

Le président d'assemblée constate le quorum et déclare la séance ouverte.

26-06-5070

Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Simard
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

26-06-5071

Attribution du contrat pour la construction d'un pavillon sanitaire

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a procédé à un appel d'offres public pour la réalisation des travaux de construction d'un pavillon sanitaire, sous le numéro 2026-02 ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes conformément aux dispositions prévues aux documents d'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissions ont été reçues et analysées ;
CONSIDÉRANT le rapport de conformité déposé par la Fédération québécoise des municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE Construction Philex Inc. a présenté la soumission conforme la plus avantageuse ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale et greffière-trésorière d'attribuer le contrat à Construction Philex Inc. ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Hélène Simard
APPUYÉ PAR le conseiller Christian Bernard Oyourou



N° de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil municipal attribue à Construction Philex Inc. le contrat numéro 2026-02 pour les travaux de construction d'un pavillon sanitaire, au montant de 350 645,01 \$, taxes incluses ;

QUE le maire et la direction générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à la réalisation de ce contrat ;

QUE les sommes nécessaires à cette dépense soient prises à même les crédits disponibles prévus à cette fin ainsi que toute aide financière applicable au projet.

26-06-5072

Nomination des administrateurs au conseil d'administration de la Régie de développement du secteur de la Pointe-à-John

CONSIDÉRANT la constitution de la Régie de développement du secteur de la Pointe-à-John ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner les représentants de la Municipalité des Bergeronnes appelés à siéger au conseil d'administration de la Régie ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Christian Bernard Oyourou
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le maire, Luc Gilbert ainsi que les conseillers Hélène Simard et Hervé Gaudreault soient désignés à titre d'administrateurs de la Régie de développement du secteur de la Pointe-à-John ;

QUE Nicole Maltais soit désignée comme secrétaire de la Régie ;

QUE ce mandat soit valide tant qu'il n'y aura pas de nouvelles nominations par résolution.

Période de questions

Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Simard demande la levée de la séance. Le président d'assemblée déclare la séance close à 18 h 35.


Luc Gilbert, maire


Nicole Maltais
Directrice générale et greffière-trésorière



N° de résolution
ou annotation